



N° OJ : 141

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

**Objet :** OPP/2019/035 - Place du Samedi 1, 1000 Bruxelles.- Bail de location avec Allianz Benelux.- Avenant n° 1  
Rez-de-chaussée, Solidarité internationale et Contrôleurs de la cellule Stationnement.

Le Conseil communal,

Considérant la décision du Conseil communal du 19/11/2018 approuvant la location complémentaire de deux étages de bureaux (44,5 m<sup>2</sup>) dans l'immeuble sis 1-3 Place du Samedi, 1000 Bruxelles pour y reloger le personnel situé au 15<sup>ème</sup> étage de la Brouckère Tower et au rez-de-chaussée du centre Grétry;

Considérant la décision du Conseil communal du 14/01/2019 approuvant la location de locaux (159 m<sup>2</sup>) dans l'immeuble sis 1-3 Place du Samedi, 1000 Bruxelles pour y reloger le personnel de Solidarité Internationale et Contrôleurs de la cellule Stationnement;

Considérant qu'il y a lieu de noter que le bail se clôturera au 31/12/2022 au lieu du 30/04/2022.

Sur proposition du Collège de Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 :

l'avenant n°1 concernant le bail de location entre la Ville et la société Allianz Benelux nv relatif à la location de locaux complémentaires (l'un au rez-de-chaussée et l'autre dans le bâtiment annexe, 44,5 m<sup>2</sup>) qui prendra fin le 31/12/2022 à minuit au lieu du 30/04/2022, est adopté.

Article 2 :

l'avenant n°1 concernant le bail de location entre la Ville et la société Allianz Benelux nv relatif à la location de locaux (159 m<sup>2</sup>) pour Solidarité Internationale et Contrôleurs de la cellule Stationnement qui prendra fin le 31/12/2022 à minuit au lieu du 30/04/2022, est adopté.

Annexes :